

PAR GEOFFREY WOLFF | [LIEGE VILLE \(/22/SECTIONS/LIEGE-VILLE\)](#) | PUBLIÉ LE 25/02/2020 À 20:06

## Les sans-papiers bloquent la vente du terrain de Liège au Perron



Les sans-papiers occupent les locaux en bois installés à côté du site actuel du Perron. - Van Ass/SP

Près de quatre ans après avoir acquis un terrain de la Ville de Liège en vente publique, l'entreprise de travail adapté «Le Perron» attend toujours de pouvoir en prendre possession pour développer son activité. Le souci? Une septantaine de sans-papiers occupent les bâtiments insalubres installés sur ce terrain du boulevard Sainte-Beuve. Et la Ville, toujours propriétaire des lieux, tarde à agir.

PAR **GEOFFREY WOLFF****JOURNALISTE**

LA MEUSE



Le Perron, c'est une entreprise de travail adapté qui occupe pour l'instant une nonantaine de personnes, handicapées pour la plupart. En 2015, face à la nécessité d'augmenter son activité pour compenser la diminution des subsides qui lui sont alloués, le Perron jette son dévolu sur un terrain qui jouxte ses installations, sur le boulevard Sainte-Beuve. La Ville de Liège, propriétaire des lieux, a en effet décidé de mettre en vente cette ancienne extension de l'école d'horticulture, qui abrite encore quelques bâtiments préfabriqués en bois. « On s'est posé la question un moment d'aller dans un zoning, se souvient Walter Afano, le directeur du Perron, mais le problème, c'est qu'ils sont très mal desservis en matière de transport en commun. On a donc préféré moderniser notre site et s'étendre dans le quartier. La mise en vente de ce terrain était donc une réelle opportunité, ça allait nous permettre de construire un hall bien plus fonctionnel que nos locaux actuels. »

Mais entre-temps, une septantaine de sans-papiers se sont installés sur les lieux. Qu'ils n'ont plus quittés depuis lors, bloquant de fait la transaction entre la Ville et l'entreprise de travail adapté. « Le bourgmestre s'était engagé à l'époque à trouver une solution avant la signature de l'acte, mais jusqu'à présent, rien n'a bougé », déplore M. Afano. Si ce n'est que la situation a empiré, du moins pour les sans-papiers. Suite à une inspection des pompiers, qui ont rendu un rapport négatif, la Ville a en effet pris un arrêté d'inhabitabilité.

« De notre côté, nous sommes allés présenter notre projet à tous les groupes politiques, qui nous ont dit d'introduire nos différentes demandes de permis, pour avoir plus de poids. »

« Rien n'est fait »

Depuis 2019, le Perron dispose donc de son permis unique, qui l'autorise à mener à bien le chantier prévu. Permis qui ne sera toutefois pas éternel. « Il a une durée de validité de cinq ans, détaille le directeur du Perron, mais ce qui nous inquiète plus encore, ce sont les subsides. Ceux auxquels on a droit, qui représentent 40 % du budget, pourraient bien ne plus être là demain. » Ce qui pourrait remettre en cause la totalité de ce projet d'agrandissement, pourtant synonyme de création d'une dizaine d'emplois réservés à des personnes handicapées.

Pas question toutefois pour l'entreprise de travail adapté de se retirer de ce dossier : « Nous avons déjà beaucoup investi juste à côté, on ne va pas déménager maintenant. Et je ne pense pas non plus que la Ville souhaite annuler la vente. C'est juste que rien n'est fait. Ce qui est quand même étonnant, parce que la Ville est maintenant dans l'illégalité en hébergeant des personnes dans des bâtiments insalubres, termine Walter Afano. Alors que si la Ville se bougeait un peu, elle favoriserait l'emploi des personnes handicapées, elle se libérerait des contraintes qui la mettent hors-la-loi, elle permettrait à ces sans-papiers de loger dans quelque chose de plus décent, et elle ferait rentrer de l'argent dans ses caisses, parce qu'on pourrait ainsi enfin finaliser la vente. Je ne comprends vraiment pas... »

GEOFFREY WOLFF

MARDI, FÉVRIER 25, 2020 - 18:06

## La Ville prise entre le marteau et l'enclume

Nous avons tenté de joindre Willy Demeyer, mais il était indisponible. On peut toutefois dire sans grande crainte de se tromper que, dans ce dossier, la Ville est prise entre le marteau et l'enclume. Les sans-papiers qui occupent ces locaux sont en situation irrégulière en Belgique. Leur trouver un logement équivaut donc à aller à l'encontre des décisions prises par le gouvernement fédéral. Et les expulser, outre l'aspect humain, passe encore plus mal quand on s'est déclaré « ville hospitalière ». La solution ? Soit ils se dispersent spontanément, soit ils sont régularisés. Ce qui est très peu probable. Une chose est sûre : la situation est compliquée pour la Ville de Liège.

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Liège \(prov. de Liège\) \(/616/locations/liege-prov-de-liege\)](#)**